



# 2mn d'arrêt

## sur le Comité Central d'Etablissement du 16 mars.

### **Installation du Comité Central d'Etablissement de Pôle Emploi (16 mars matin)**

Deux réunions du CCE étaient convoquées mardi dernier, 16 mars :

- une réunion d'installation le matin
- une réunion extraordinaire l'après-midi

Si les élections ont débuté en novembre 2009, le processus ne s'est intégralement terminé qu'en février 2010. Depuis, les organisations syndicales nationales se sont réunies et ont signé à l'unanimité un accord sur la composition de ce CCE.

Cet accord permet une représentation nationale proportionnelle à la compilation des résultats électoraux nationaux. Il permet aussi aux organisations syndicales nationales non représentatives (CFTC, SNAP, SUD et l'UNSA) d'avoir 1 représentant syndical au CCE.

Le CCE s'est installé difficilement, compte tenu des réserves de la CFTC, elle revendique 2 élus titulaires et 1 élu suppléant, alors que le protocole d'accord CCE qu'elle a signé prévoit 1 élu titulaire et 2 élus suppléants.

Après plusieurs suspensions, la séance, sur la demande de plusieurs organisations syndicales, a repris.

Les membres du CCE ont procédé à l'élection du secrétaire :

Yann Renaud (FO) a été reconduit avec 10 voix POUR, contre 9 voix POUR le candidat du SNU.

### **CCE extraordinaire : Transfert des personnels de l'AFPA (16 mars après-midi)**

Il ne s'agissait pas de la première réunion car ce sujet avait déjà été abordé en CCE transitoire les 13 janvier et 22 février ainsi que dans d'autres réunions. En raison d'un manque d'information et d'information ne correspondant manifestement pas à l'existant, le recueil d'avis a été reporté au 24 mars.

La CFE-CGC est intervenue pour alerter à nouveau le Directeur Général sur les conditions de travail et les risques psychosociaux. Compte-tenu de la situation de totale confusion qui règne dans les régions, l'arrivée d'un troisième statut a de quoi inquiéter !

La CFE-CGC demande que l'intégration, l'accompagnement des personnels transférés de l'AFPA soit piloté et géré par la Direction Générale et cela pour éviter des traitements différents d'une région à l'autre et garantir l'égalité de traitement des personnels de l'AFPA transférés !

**Vos représentants CFE-CGC Métiers de l'emploi :**

**RS : Suzie Petit, Pôle Emploi Centre**

**Elu Titulaire : Guillaume Ydier, Pôle Emploi Aquitaine**

**Elu Suppléant : Jean-Pierre Soubelet, Pôle Emploi Poitou-Charentes**